

RCS : MEAUX Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02193 Numéro SIREN : 799 025 580 Nom ou dénomination : A&S Conseils - Géomètres Experts
--

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2020 sous le numéro de dépôt 11876

REÇU LE

14 NOV. 2020

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

N° de Répertoire :

AS CONSEILS

32 RUE DES URSULINES
77100 MEAUX

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2019 au 31/12/2019

2487529

AS CONSEILS

Rapport de présentation

Sommaire

Rapport de Présentation	2
Solides Intermédiaires de gestion	4
Bilan et Compte de Résultat	9
Annexe	22
Liasse fiscale	35
Liste des Immobilisations	61



Soldes intermédiaires de gestion

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AS CONSEILS pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 64 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	753 121,22	Euros
chiffre d'affaires	542 231,69	Euros
résultat net comptable	-28 047,48	Euros

Fait à MEAUX
Le 22/07/2020

Signature

Cabinet ELCE EXPERTISE

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement	43 066	43 066		
Recherche et développement	653 417	382 572	470 845	62,8%
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Formes corporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	142 828	142 828	1 360	0,9%
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 333	1 873	10 280	1,3%
Autres immobilisations corporelles	43 747	33 487		
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	1 000		1 000	0,1%
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 163		5 163	0,0%
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	1 093 636	604 908	489 647	62,2%
Actif Circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	20 594		20 594	2,7%
Produits intermédiaires et fins				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	276 814	68 335	207 479	27,5%
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	12 334		12 334	1,6%
Organismes sociaux	70		70	0,0%
Etat, impôts sur les bénéfices	5 475		5 475	0,7%
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33		33	0,0%
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instrument financiers à terme et jetons détenus	10 649		10 649	1,4%
Disponibilités	7 840		7 840	1,0%
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	333 809	69 325	264 474	33,7%
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actu				
TOTAL ACTIF (I & II)	1 427 445	674 234	754 121	82,9%

AS CONSEILS

Bilan et Compte de Résultat

AS CONSEILS

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12/12)		%	
	Franco	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue	405 477	136 755	542 232	100,00	558 328	100,00	-14 096	-2,52	
Production vendue services									
Chiffres d'Autres Nets	405 477	136 755	542 232	100,00	558 328	100,00	-14 096	-2,52	
Production stockée			-54 806	-10,12	-9 600	-1,75	-44 806	-8,07	
Subventions d'exploitation			55 429	10,22	20 475	3,68	34 954	6,27	
Reprises sur amortis, et prov., transfert de charges			26	0,00	511	0,09	-485	-0,09	
Autres produits			543 081	100,18	587 512	105,07	-34 431	-5,88	
Total des produits d'exploitation (I)									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 194	0,96	2 827	0,51	2 367	0,43	
Variation de stock (marchandises)			167 822	30,77	154 611	27,52	13 211	2,35	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			7 200	1,33	5 449	0,98	1 751	0,31	
Autres achats et charges externes			185 713	34,10	161 190	28,87	24 523	4,38	
Impôts, taxes et versements assimilés			65 454	12,07	87 033	15,58	-21 579	-3,98	
Charges sociales			4 641	0,86	3 518	0,63	1 123	0,20	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			99 828	18,41	80 144	14,41	19 684	3,53	
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 137	0,39	1 059	0,19	1 078	0,19	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			54	0,01	523 639	93,85	-523 585	-96,84	
Total des charges d'exploitation (II)									
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
Quoties-parts de résultat sur opérations faites en commun			1 237	0,23	41 873	7,48	-40 636	-7,48	
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances			300	0,06			300	0,05	
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions			300	0,06			300	0,05	
Intérêts et charges assimilés									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV+V-VI)									
			20 944	3,86	21 291	3,83	-347	-0,16	
			20 944	3,86	21 291	3,83	-347	-0,16	
			-20 644	-3,78	-21 291	-3,83	647	0,12	
			-19 408	-3,57	-20 382	-3,68	974	0,18	

AS CONSEILS

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)					
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Réserves légales					
Primes sur plus-values ou contractuelles					
Primes d'apportements					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL (I)					
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts					
· Découverts, concours bancaires					
· Divers					
· Associés					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
· Etat, obligations cautionnées					
· Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes financières à terme					
Produits constatés d'avance					
TOTAL (IV)					
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif					

AS CONSEILS

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement	43 868	43 868	0	0.00
Recherche et développement	43 868	43 868	0	0.00
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	43 868	43 868	0	0.00
20500 Concessions et droits similaires	43 868	43 868	0	0.00
Fonds commercial	653 417	382 572	270 845	41.45
20700 Fonds commercial	653 417	382 572	270 845	41.45
Autres immobilisations incorporelles	382 572	382 572	0	0.00
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Totaux	142 828	142 828	0	0.00
Constructions	11 678	11 678	0	0.00
21300 Installations générales	11 678	11 678	0	0.00
21400 Constructions sur sol dur	11 678	11 678	0	0.00
21500 Amort travaux livr	11 678	11 678	0	0.00
21600 Constructions sur sol dur	11 678	11 678	0	0.00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 333	1 873	1 460	43.81
21500 Matériel industriel	3 333	1 873	1 460	43.81
21600 Matériel livr	3 333	1 873	1 460	43.81
Autres immobilisations corporelles	43 747	33 487	10 260	23.45
21610 Installat genre agenc, aménag, div	43 747	33 487	10 260	23.45
21620 Matériel de transport	12 690	12 690	0	0.00
21630 Matériel de bureau et informatique	5 633	5 633	0	0.00
21640 Matériel	16 681	16 681	0	0.00
21610 Amort agencements	11 129	11 129	0	0.00
21620 Amort matériel transport	11 678	11 678	0	0.00
21630 Amort mat bureau informatique	11 625	11 625	0	0.00
21640 Amort matériel	11 625	11 625	0	0.00
Immobilisations en cours	8 543	8 543	0	0.00
Avances & acomptes				
Participations Avaliées selon mise en équivalence				
Autres Participations	1 000	1 000	0	0.00
29100 Titres de participation	1 000	1 000	0	0.00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	5 163	5 163	0	0.00
Prêts	5 163	5 163	0	0.00
Autres immobilisations financières	5 163	5 163	0	0.00
275000 Dépôts et cautionnements versés	5 163	5 163	0	0.00
TOTAL (I)	1 083 556	604 600	468 647	43.26
Actif Circulant				
Matériaux premières, approvisionnements	20 594	20 594	0	0.00
En cours de production de biens	20 594	20 594	0	0.00
335000 Travaux en cours	20 594	20 594	0	0.00
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et fins				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes	278 814	68 335	210 479	77.26
Clientèle et comptes rattachés	179 250	179 250	0	0.00
410000 Clients et comptes rattachés	179 250	179 250	0	0.00
410000 Clients et comptes rattachés	179 250	179 250	0	0.00
TOTAL (II)	278 814	68 335	210 479	19.77

AS CONSEILS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion								
Produits exceptionnels sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (VII)								
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion								
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								
Total des charges exceptionnelles (VIII)								
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)								
Participation des salariés (IX)								
Impôts sur les bénéfices (X)								
Total des Produits (I+II+V+VI)								
Total des Charges (II+IV+VII+IX+X)								
RÉSULTAT NET								
Dont Crédit-bail mobilier								
Dont Crédit-bail immobilier								

BILAN ACTIF

Periodo di: 01/01/2019 al 31/12/2019

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%
418 00 Clients factures à recevoir	4 000		4 000	94,3
491 000 Primes pour ceder comptes		69 335	-69 335	9,2
Autres créances				0,5
Fournisseurs débiteurs				723
401 000 Fournisseurs divers				722
Personnel				0,0
Organismes sociaux	12 334		12 334	1,4
438 700 Produits à recevoir	12 334		12 334	1,4
- Etni, Impôts sur les bénéfices	70		70	0,1
444 000 Etat Impôt sur les bénéfices	70		70	0,1
- Etni, taxes sur le chiffre d'affaires	5 475		5 475	0,7
445 000 Taxes sur le ca des déchets	2 016		2 016	0,2
445 000 Remboursement de TVA déductible				0,1
445 000 TVA sur factures non payables	1 706		1 706	0,2
445 000 TVA sur factures à émettre	1 683		1 683	0,2
445 000 TVA sur factures à recevoir	33		33	0,0
445 000 Robotic services desuor, a obtenir	33		33	0,0
453 000 Association de develop				0,0
Capital souscrit et appelé, non versé				5 351
Valeurs mobilières de placement				5 351
Instrument financiers à terme et joints détonus				201
Disponibilités	10 849		10 849	1,4
512100 Crédit agricole brie	8 222		8 222	1,0
514000 Banque postale	2 427		2 427	0,3
Charges constatées d'avance	7 840		7 840	1,0
486000 Charges constatées d'avance				0,3
TOTAL (II)	333 809	69 335	264 474	33,1
Charges à répartir sur plusieurs exercices				241 549
Primes de remboursement des obligations				533 424
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif				533 424
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 427 385	674 244	753 121	100,0

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMpte DE Résultat

DÉTAILLÉ Présenti en Euros

COMpte DE Résultat	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12/12)	
	France	Exportation	Total	%	Total	%
Ventes de marchandises						
Production vendue services	405 477		642 232	100,00	658 326	100,00
700100 Prestations de services	16 793		16 793	2,61	16 793	2,61
700102 Plan topog 1/200 hors des	53 893		53 893	8,40	53 893	8,40
700103 Dossier permis de construire	500		500	0,08	500	0,08
700200 Document d'urbanisme	57 642		57 642	9,00	57 642	9,00
700204 Dp - alliage de	24 023		24 023	3,74	24 023	3,74
700205 Ets du permis d'urbanisme	5 300		5 300	0,81	5 300	0,81
700206 Ets du p l u	5 240		5 240	0,80	5 240	0,80
700207 Diagnostic technique du sol	1 376		1 376	0,21	1 376	0,21
700209 Urbanisme (ou n /)	8 547		8 547	1,33	8 547	1,33
700209 Superficie des carrez	1 235		1 235	0,19	1 235	0,19
700460 Cadast sans plan	800		800	0,12	800	0,12
700460 Ets descriptif de plan	3 400		3 400	0,53	3 400	0,53
700460 Ets descriptif de plan	8 450		8 450	1,30	8 450	1,30
700611 Plan linéaire 1/100	26 870		26 870	4,19	26 870	4,19
700611 Plan linéaire au 1/100	3 650		3 650	0,56	3 650	0,56
700611 Plan des réseaux	500		500	0,08	500	0,08
700612 Plan des réseaux	850		850	0,13	850	0,13
700620 Nettoyement voiries	12 950		12 950	2,02	12 950	2,02
700623 Diversion en voiries	8 100		8 100	1,25	8 100	1,25
700623 Nettoyement : mise en place po	7 650		7 650	1,18	7 650	1,18
700607 Bourrage et démolition	81 350		81 350	12,66	81 350	12,66
700610 Analyse des services	650		650	0,10	650	0,10
700611 Recherche des services	800		800	0,12	800	0,12
700612 Pre étude juri et technique	21 760		21 760	3,40	21 760	3,40
700613 Conception des plans de parking	200		200	0,03	200	0,03
700620 Ets d'un plan de parcement	16 730		16 730	2,60	16 730	2,60
700624 Plans de masse individualis	20 550		20 550	3,23	20 550	3,23
700625 Plans parcellaires	68 725		68 725	10,70	68 725	10,70
700627 Plan de parcelles	30		30	0,00	30	0,00
700610 Plan des concessions	0 170		0 170	0,03	0 170	0,03
700611 Plan réseaux aériens	2 560		2 560	0,40	2 560	0,40
700612 Cadast des carrez						
700612 Prestations						
Chiffres d'Affaires Net	405 477	136 755	542 232	100,00	558 326	100,00
Production stockée			-54 808	-10,12	-54 808	-10,12
713500 Travaux en cours			-54 808	-10,12	-54 808	-10,12
Subventions d'exploitation			55 428	10,22	55 428	10,22
Reprises sur amortis et prov. : transfert de charges			12 948	2,39	12 948	2,39
791240 Travaux de charges sociales			38 023	7,01	38 023	7,01
791250 Transfert de charges			4 400	0,81	4 400	0,81
Autres produits			28	0,00	28	0,00
756000 Produits divers gestion courante			28	0,00	28	0,00
Total des produits d'exploitation (1)	543 087	196 16	567 512	100,00	567 512	100,00

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN PASSIF

DÉTAILLÉ Présenti en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	France	Exportation	Total	%
437110 Montants payables	5 877		5 877	0,19
437200 A/c. fournisseurs	3 895		3 895	0,13
437400 A/c. fournisseurs sociaux	1 982		1 982	0,07
437200 Org. mutualité	4 416		4 416	0,15
438200 Charges sociales sur congés payés	44 852		44 852	1,60
438200 Autres charges à payer	21 041		21 041	0,77
- Etat, impôts sur les bénéfices	1 005		1 005	0,04
443110 Trésorerie à débiter	1 745		1 745	0,06
443712 Trésorerie à débiter 10,6 %	21 061		21 061	0,78
- Etat, obligations cautionnées	485		485	0,02
- Autres impôts, taxes et assimilés	228		228	0,01
442100 Dgite - pass	257		257	0,01
443000 Taxe d'habitation				
448000 Autres charges à payer	17 121		17 121	0,62
Dotations sur immobilisations et comptes rattachés	13 860		13 860	0,50
411000 Récupération des taxes	2 661		2 661	0,10
407000 Crédit vendeur garanti	460		460	0,02
407100 Crédit vendeur garanti	27 015		27 015	1,00
Immobilisations financières à terre	28 658		28 658	1,07
Produits constatés d'avance	27 015		27 015	1,00
407000 Produits constatés d'avance				
TOTAL (1V)	1 007 537	122 16	1 059 687	100,00
TOTAL PASSIF (1a V)	793 121	100,00	833 624	100,00

AS CONSEILS

COMpte DE Résultat
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE Résultat (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12/12)	%
64300 Coûts aux autres organismes		420	-420	100.00
64300 Coopération financière		638	-638	100.00
64300 Médiation et travail d'accompagnement		9 004	-9 004	100.00
Dotations aux provisions sur immobilisations	536	9 004	-8 468	100.00
64100 Dotations aux provisions sur immobilisations	4 841	3 518	1 323	100.00
64120 Immobilisations corporelles	4 841	3 518	1 323	100.00
Dotations aux provisions sur immobilisations	99 828	99 828	0	100.00
64160 Immobilisations incorporelles	99 828	99 828	0	100.00
Dotations aux provisions sur actif circulant	2 137	80 144	-78 007	100.00
64170 Créances	2 137	80 144	-78 007	100.00
Dotations aux provisions pour risques et charges	54	1 059	-1 005	100.00
Autres charges	54	1 059	-1 005	100.00
65000 Charges diverses gestion courante	54	1 059	-1 005	100.00
Total des charges d'exploitation (II)	541 844	523 839	18 005	100.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 237	41 973	-40 736	100.00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des cessions de valeurs mobilières et créances				
Autres produits et produits assimilés				
78000 Autres produits financiers				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des produits financiers (V)	300	300	0	100.00
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
66100 Intérêts des emprunts et dettes	20 844	21 291	-447	100.00
66100 Intérêts des autres dettes	20 205	21 291	-1 086	100.00
Différences négatives de change	650		650	100.00
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)	20 844	21 291	-447	100.00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-20 844	-21 291	447	100.00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV+V-VI)	-19 408	20 382	-39 790	100.00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
77100 Autres produits exceptionnels sur op. gér.	5 237	3 000	2 237	100.00
77200 Produits sur exercices antérieurs	3 000	3 000	0	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5 237	3 000	2 237	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
67100 Pénalités amendes fiscales et pénalités	13 947	1 382	12 565	100.00
67200 Charges sur exercices antérieurs				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 947	1 382	12 565	100.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-8 710	1 639	-10 349	100.00
Participation des salariés (IX)				

AS CONSEILS

COMpte DE Résultat
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE Résultat (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12/12)	%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)	5 184	2 827	2 357	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 184	2 827	2 357	100.00
600100 Matières consommables	5 184	2 827	2 357	100.00
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	187 822	164 811	23 011	100.00
Autres achats et charges externes	51 800	29 470	22 330	100.00
600100 Prestations de services	1 206	740	466	100.00
600110 Eau	1 206	740	466	100.00
600120 Electricité	3 336	2 061	1 275	100.00
600130 Chauffage	3 336	2 061	1 275	100.00
600140 Fournitures administratives	1 570	1 462	108	100.00
600300 Fournitures administratives	1 570	1 462	108	100.00
613000 Locations immobilières	26 400	30 811	-4 411	100.00
613100 Locations immobilières	26 400	30 811	-4 411	100.00
613110 Cm de leasing photocopieur	2 816	2 895	-79	100.00
613200 Sur biens immobiliers	2 816	2 895	-79	100.00
615000 Sur matériel de transport	8 205	13 694	-5 489	100.00
615000 Maintenance	11 864	12 856	-992	100.00
616000 Primes d'assurance	89	3 050	-2 961	100.00
616200 Assurance emprunteur	89	3 050	-2 961	100.00
616500 Documentation générale	891	291	600	100.00
616500 Frais de colloques, sémin., conf.	891	291	600	100.00
621000 Personnel intérimaire	19 877	21 079	-1 202	100.00
622000 Frais directs et de coauteur	647	100	547	100.00
622700 Frais type et cadastre	216	261	-45	100.00
623100 Annuités et loyers	845	1 733	-888	100.00
623400 Cessions à la clientèle	1 824	8 143	-6 319	100.00
623100 Voyages et déplacements	378	7 743	-7 365	100.00
623200 Indemnités kilométriques	4 741	41	4 700	100.00
623400 Frais de déménagement	4 849	41	4 808	100.00
623700 Recettes	74	11 889	-11 815	100.00
624000 Frais postaux - téléphone	6 330	1 308	5 022	100.00
627000 Services bancaires et escom.	1 256	8 329	-7 073	100.00
628100 Coût syndic et professionnel	6 411	6 449	-38	100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	7 200	1 226	5 974	100.00
631200 Taxe d'habitation	3 316	653	2 663	100.00
631300 Part employ. à term. part. cont.	2 181	1 907	274	100.00
631300 Part employ. à term. part. cont.	655	535	120	100.00
631320 Taxe foncière	1 046	1 032	14	100.00
631320 Impôts indirects	188 713	181 188	7 525	100.00
Salaires et traitements	153 836	160 460	-6 624	100.00
641100 Salaires appointements	-9 471	-2 695	-6 776	100.00
641200 Congés payés	13 163	3 083	10 080	100.00
641300 Primes et gratifications	29 064	87 033	-57 969	100.00
Charges sociales	68 454	55 500	12 954	100.00
642000 Cotisations urssaf	42 804	12 803	30 001	100.00
642000 Cotisations urssaf	-4 813	-978	-3 835	100.00
642000 Cotisations sic venetas	1 586	1 586	0	100.00
642300 Cotisations sur escomptes	11 681	1 586	10 095	100.00
642400 Cotisations sur escomptes	6 737	9 749	-3 012	100.00
645000 Minuterie et aff. fin. courants	9 421	2 016	7 405	100.00
645000 Cotisations humanitaires primaires				

AS CONSEILS

Annexe

AS CONSEILS
COMPTES DE RÉSULTAT
Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Impôts sur les bénéfices (X) 699000 Cf formation d'épargne		-70 000	570 512	-21 834	3,82
Total des Produits (I+III+V+VII)		548 818	548 481	28 175	5,14
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		678 668	22 021	-60 088	272,25
RÉSULTAT NET		-28 047	646 460	-60 088	272,25
Dont C/édit-bail mobilier					
Dont C/édit-bail immobilier					

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assumés

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentés en EUROS

ANNEXE

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 753 121,22 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -28 047,48, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présenté en EURS

ANNEXE

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L.123-12 à L.123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présenté en EURS

ANNEXE

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	Type	Durée
Brevets		de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements des terrains		07 ans
Constructions		de 06 à 10 ans
Agencement des constructions		de 10 à 20 ans
Matériel et outillage industriels		12 ans
Agencements, aménagements, installations		05 ans
Matériel de transport		de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique		04 ans
Mobilier		de 03 à 10 ans
		de 05 à 10 ans

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EUROS

ANNEXE

Aux comptes annuels présentés en EUROS

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévalué en cours d'exercice	Augmentations Acquisit : créat Vient par à par
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	509 144		
Terrains			
Constructions sur soi propre			
Constructions sur soi d'autrui	131 250		
Install. générales, agencements, constructions	11 678		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	12 574		
Autres install., agencements, aménagements	12 690		
Matériel de transport	6 833		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	60 014		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	235 040		1 041
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	5 163		
TOTAL	6 163		
TOTAL GENERAL	1 150 347		1 041

	Diminutions Par virement de par à par	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Vai origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		11 760	897 384	
Terrains				
Constructions sur soi propre				
Constructions sur soi d'autrui			131 250	
Install. générales, agencements, constructions			11 678	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		9 241	3 333	
Autres install., agencements, aménagements			12 690	
Matériel de transport		1 000	5 833	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		35 831	25 224	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		48 072	190 008	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			5 163	
TOTAL			6 163	
TOTAL GENERAL		57 832	1 093 556	

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EUROS

ANNEXE

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

La société a procédé à un test de dépréciation de son fonds de commerce et a, en conséquence, procédé à la dépréciation de celui-ci à hauteur de 99 828 euros, ramenant sa valeur à 470 945 euros.

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe 1
Aux comptes annuels présentés en EUR05

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augment. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.82				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	282 744	99 828		382 572
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	80 144	2 137	12 946	69 335
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	362 888	101 965	12 946	451 907
TOTAL GENERAL	362 888	101 965	12 946	451 907
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières		101 965	12 946	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-56 CGI.

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe 2
Aux comptes annuels présentés en EUR05

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

		Situations et mouvements de l'exercice			
		Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles		55 728		11 760	43 968
Terrains					
Constructions sur sol propre		131 250			131 250
Constructions sur sol d'autrui		11 678			11 678
Instal. générales, agencements, constructions		10 409	805	9 241	11 973
Instal. techniques, matériel et outil. industriels		10 715	414		11 129
Installations, agencements divers		1 804	1 167	1 000	1 970
Matériel de transport		53 943	2 256	35 631	20 369
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	219 800	4 641	46 072		178 369
TOTAL GENERAL	275 527	4 641	57 632		222 337

Frais d'établissement, recherche		Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice		Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.
Autres immobilisations incorporelles		Linéaire Dégressif	Exceptionnel	Reprises
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. gènes, agencements, constructions	805			
Instal. tech., matériel, outil. industriels	414			
Installations, agencements divers	1 167			
Matériel de transport	2 256			
Mat. de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	4 641			
TOTAL GENERAL	4 641			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

AS CONSEILS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentés en EUROS

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	4 000
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	12 368
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	16 368

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	512
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 603
Dettes fiscales et sociales	11 309
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	13 980
TOTAL	32 404

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges / Produits d'exploitation	Charges	Produits
Charges / Produits financiers	7 840	34 161
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 840	34 161

Communautaires

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions / parts soc. composant le capital au début de l'exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts soc. émises pendant l'exercice	1 000	10,00
Actions / parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts soc. composant le capital en fin d'exercice	1 000	10,00

Commentaires:

AS CONSEILS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 Aux comptes annuels présentés en EUROS

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 163		
Clients douteux ou litigieux	93 524	93 524	5 163
Autres créances clients	183 290	183 290	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	12 334	12 334	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	70	70	
- T.V.A.	5 475	5 475	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	33	33	
Charges constatées d'avance	7 840	7 840	
TOTAL GENERAL	307 729	302 566	5 163
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 3 ans au plus	A plus de 3 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières	383 502	153 405	230 097	
Fournisseurs et comptes rattachés	265 000	265 000		
Personnel et comptes rattachés	37 766	37 766		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 662	49 662		
Etat et autres collectivités publiques:	33 394	33 394		
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	44 852	44 852		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	485	485		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	135 535	135 535		
Autres dettes	17 121	17 121		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	28 668	28 668		
TOTAL GENERAL	995 985	765 888	230 097	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés	93 411			

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EUROS

ANNEXE

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			
TOTAL			32 873
			32 873

Commentaires :

Modalités de calcul :

- taux d'actualisation : 1 %
- mise à la retraite à l'initiative du salarié : 62 ans
- taux de charges sociales : 38,53 %
- taux de rotation : faible
- ccn : géomètres

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EUROS

ANNEXE

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	536 738
TOTAL	536 738
	536 738

Répartition par marché géographique	Montant
France	536 738
Etranger	0
TOTAL	536 738

AS CONSEILS

32 RUE DES URSULINES 77100 MEAUX

DCFP N° 2050 SD 2020

1

LIAN — ACTIF

1121

1122

1123

1124

1125

1126

1127

1128

1129

1130

1131

1132

1133

1134

1135

1136

1137

1138

1139

1140

1141

1142

1143

1144

1145

1146

1147

1148

1149

1150

1151

1152

1153

1154

1155

1156

1157

1158

1159

1160

1161

1162

1163

1164

1165

1166

1167

1168

1169

1170

1171

1172

1173

1174

1175

1176

1177

1178

1179

1180

1181

1182

1183

1184

1185

1186

1187

1188

1189

1190

1191

1192

1193

1194

1195

1196

1197

1198

1199

1200

1201

1202

1203

1204

1205

1206

1207

1208

1209

1210

1211

1212

1213

1214

1215

1216

1217

1218

1219

1220

1221

1222

1223

1224

1225

1226

1227

1228

1229

1230

1231

1232

1233

1234

1235

1236

1237

1238

1239

1240

1241

1242

1243

1244

1245

1246

1247

1248

1249

1250

1251

1252

1253

1254

1255

1256

1257

1258

1259

1260

1261

1262

1263

1264

1265

1266

1267

1268

1269

1270

1271

1272

1273

1274

1275

1276

1277

1278

1279

1280

1281

1282

1283

1284

1285

1286

1287

1288

1289

1290

1291

1292

1293

1294

1295

1296

1297

1298

1299

1300

1301

1302

1303

1304

1305

1306

1307

1308

1309

1310

1311

1312

1313

1314

1315

1316

1317

1318

1319

1320

1321

1322

1323

1324

1325

1326

1327

1328

1329

1330

1331

1332

1333

1334

1335

1336

1337

1338

1339

1340

1341

1342

1343

1344

1345

1346

1347

1348

1349

1350

1351

1352

1353

1354

1355

1356

1357

1358

1359

1360

1361

1362

1363

1364

1365

1366

1367

1368

1369

1370

1371

1372

1373

1374

1375

1376

1377

1378

1379

1380

1381

1382

1383

1384

1385

1386

1387

1388

1389

1390

1391

1392

1393

1394

1395

1396

1397

1398

1399

1400

1401

1402

1403

1404

1405

1406

1407

1408

1409

1410

1411

1412

1413

1414

1415

1416

1417

1418

1419

1420

1421

1422

1423

1424

1425

1426

1427

1428

1429

1430

1431

1432

1433

1434

1435

1436

1437

1438

1439

1440

1441

1442

1443

1444

1445

1446

1447

1448

1449

1450

1451

1452

1453

1454

1455

1456

1457

1458

1459

1460

1461

1462

1463

1464

1465

1466

1467

1468

1469

1470

1471

1472

1473

1474

1475

1476

1477

1478

1479

1480

1481

1482

1483

1484

1485

1486

1487

1488

1489

1490

1491

1492

1493

1494

1495

1496

1497

1498

1499

1500

1501

1502

1503

1504

1505

1506

1507

1508

1509

1510

1511

1512

1513

1514

1515

1516

1517

1518

1519

1520

1521

1522

1523

1524

1525

1526

1527

1528

1529

1530

1531

1532

1533

1534

1535

1536

1537

1538

1539

1540

1541

1542

1543

1544

1545

1546

1547

1548

1549

1550

1551

1552

1553

1554

1555

1556

1557

1558

1559

1560

1561

1562

1563

1564

1565

1566

1567

1568

1569

1570

1571

1572

1573

1574

1575

1576

1577

1578

1579

1580

1581

1582

1583

1584

1585

1586

1587

1588

1589

1590

1591

1592

1593

1594

1595

1596

1597

1598

1599

1600

1601

1602

1603

1604

1605

1606

1607

1608

1609

1610

1611

1612

1613

1614

1615

1616

1617

1618

1619

1620

1621

1622

1623

1624

1625

1626

1627

1628

1629

1630

1631

1632

1633

1634

1635

1636

1637

1638

1639

1640

1641

1642

1643

1644

1645

1646

1647

1648

1649

1650

1651

1652

1653

1654

1655

1656

1657

1658

1659

1660

1661

1662

1663

1664

1665

1666

1667

1668

1669

1670

1671

1672

1673

1674

1675

1676

1677

1678

1679

1680

1681

1682

1683

1684

1685

1686

1687

1688

1689

1690

1691

1692

1693

1694

1695

1696

1697

1698

1699

1700

1701

1702

1703

1704

1705

1706

1707

1708

1709

1710

1711

1712

1713

1714

1715

1716

1717

1718

1719

1720

1721

1722

1723

1724

1725

1726

1727

1728

1729

1730

1731

1732

1733

1734

1735

1736

1737

1738

1739

1740

1741

1742

1743

1744

1745

1746

1747

1748

1749

1750

1751

1752

1753

1754

1755

1756

1757

1758

1759

1760

1761

1762

1763

1764

1765

1766

1767

1768

1769

1770

1771

1772

1773

1774

1775

1776

1777

1778

1779

1780

1781

1782

1783

1784

1785

1786

1787

1788

1789

1790

1791

1792

1793

1794

1795

1796

1797

1798

1799

1800

1801

1802

1803

1804

1805

1806

1807

1808

1809

1810

1811

1812

1813

1814

1815

1816

1817

1818

1819

1820

1821

1822

1823

1824

1825

1826

1827

1828

1829

1830

1831

1832

1833

1834

1835

1836

1837

1838

1839

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849

1850

1851

1852

1853

1854

1855

1856

1857

1858

1859

1860

1861

1862

1863

1864

1865

1866

1867

1868

1869

1870

1871

1872

1873

1874

1875

1876

1877

1878

1879

1880

1881

1882

1883

1884

1885

1886

1887

1888

1889

1890

1891

1892

1893

1894

1895

1896

1897

1898

1899

1900

1901

1902

1903

1904

1905

1906

1907

1908

1909

1910

1911

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

1931

1932

1933

1934

1935

1936

1937

1938

1939

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104

2105

2106

2107

2108

2109

2110

2111

2112

2113

2114

2115

2116

2117

2118

2119

2120

2121

2122

2123

2124

2125

2126

2127

2128

2129

2130

2131

2132

2133

2134

2135

2136

2137

2138

2139

2140

2141

2142

2143

2144

2145

2146

2147

2148

2149

2150

2151

2152

2153

2154

2155

2156

2157

2158

2159

2160

2161

2162

2163

2164

2165

2166

2167

2168

2169

2170

2171

2172

2173

2174

2175

2176

2177

2178

2179

2180

2181

2182

2183

2184

2185

2186

2187

2188

2189

2190

2191

2192

2193

2194

2195

2196

2197

2198

2199

2200

2201

2202

2203

2204

2205

2206

2207

2208

2209

2210

2211

2212

2213

2214

2215

2216

2217

2218

2219

2220

2221</

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

Désignation de l'entrepreneur : AS

[illegible]

⑦

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Insignificative de l'entreprise

AS CONSEILS

Néant

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	ET COMPTES D'ORDRE	IMPRÉVISIONS	Montant au 31 décembre
Provisions pour reconstitution des éléments défectueux et perdus	41	74	75	11
Provisions pour dépréciation des stocks	42	76	77	12
Provisions pour dépréciation des immobilisations	43	78	79	13
Provisions pour dépréciation des participations	44	80	81	14
Provisions pour dépréciation des prêts (1)	45	82	83	15
Provisions pour dépréciation des participations	46	84	85	16
Provisions pour dépréciation des participations	47	86	87	17
Provisions pour dépréciation des participations	48	88	89	18
Provisions pour dépréciation des participations	49	90	91	19
Provisions pour dépréciation des participations	50	92	93	20
Provisions pour dépréciation des participations	51	94	95	21
Provisions pour dépréciation des participations	52	96	97	22
Provisions pour dépréciation des participations	53	98	99	23
Provisions pour dépréciation des participations	54	100	101	24
Provisions pour dépréciation des participations	55	102	103	25
Provisions pour dépréciation des participations	56	104	105	26
Provisions pour dépréciation des participations	57	106	107	27
Provisions pour dépréciation des participations	58	108	109	28
Provisions pour dépréciation des participations	59	110	111	29
Provisions pour dépréciation des participations	60	112	113	30
Provisions pour dépréciation des participations	61	114	115	31
Provisions pour dépréciation des participations	62	116	117	32
Provisions pour dépréciation des participations	63	118	119	33
Provisions pour dépréciation des participations	64	120	121	34
Provisions pour dépréciation des participations	65	122	123	35
Provisions pour dépréciation des participations	66	124	125	36
Provisions pour dépréciation des participations	67	126	127	37
Provisions pour dépréciation des participations	68	128	129	38
Provisions pour dépréciation des participations	69	130	131	39
Provisions pour dépréciation des participations	70	132	133	40
Provisions pour dépréciation des participations	71	134	135	41
Provisions pour dépréciation des participations	72	136	137	42
Provisions pour dépréciation des participations	73	138	139	43
Provisions pour dépréciation des participations	74	140	141	44
Provisions pour dépréciation des participations	75	142	143	45
Provisions pour dépréciation des participations	76	144	145	46
Provisions pour dépréciation des participations	77	146	147	47
Provisions pour dépréciation des participations	78	148	149	48
Provisions pour dépréciation des participations	79	150	151	49
Provisions pour dépréciation des participations	80	152	153	50
Provisions pour dépréciation des participations	81	154	155	51
Provisions pour dépréciation des participations	82	156	157	52
Provisions pour dépréciation des participations	83	158	159	53
Provisions pour dépréciation des participations	84	160	161	54
Provisions pour dépréciation des participations	85	162	163	55
Provisions pour dépréciation des participations	86	164	165	56
Provisions pour dépréciation des participations	87	166	167	57
Provisions pour dépréciation des participations	88	168	169	58
Provisions pour dépréciation des participations	89	170	171	59
Provisions pour dépréciation des participations	90	172	173	60
Provisions pour dépréciation des participations	91	174	175	61
Provisions pour dépréciation des participations	92	176	177	62
Provisions pour dépréciation des participations	93	178	179	63
Provisions pour dépréciation des participations	94	180	181	64
Provisions pour dépréciation des participations	95	182	183	65
Provisions pour dépréciation des participations	96	184	185	66
Provisions pour dépréciation des participations	97	186	187	67
Provisions pour dépréciation des participations	98	188	189	68
Provisions pour dépréciation des participations	99	190	191	69
Provisions pour dépréciation des participations	100	192	193	70
Provisions pour dépréciation des participations	101	194	195	71
Provisions pour dépréciation des participations	102	196	197	72
Provisions pour dépréciation des participations	103	198	199	73
Provisions pour dépréciation des participations	104	200	201	74
Provisions pour dépréciation des participations	105	202	203	75
Provisions pour dépréciation des participations	106	204	205	76
Provisions pour dépréciation des participations	107	206	207	77
Provisions pour dépréciation des participations	108	208	209	78
Provisions pour dépréciation des participations	109	210	211	79
Provisions pour dépréciation des participations	110	212	213	80
Provisions pour dépréciation des participations	111	214	215	81
Provisions pour dépréciation des participations	112	216	217	82
Provisions pour dépréciation des participations	113	218	219	83
Provisions pour dépréciation des participations	114	220	221	84
Provisions pour dépréciation des participations	115	222	223	85
Provisions pour dépréciation des participations	116	224	225	86
Provisions pour dépréciation des participations	117	226	227	87
Provisions pour dépréciation des participations	118	228	229	88
Provisions pour dépréciation des participations	119	230	231	89
Provisions pour dépréciation des participations	120	232	233	90
Provisions pour dépréciation des participations	121	234	235	91
Provisions pour dépréciation des participations	122	236	237	92
Provisions pour dépréciation des participations	123	238	239	93
Provisions pour dépréciation des participations	124	240	241	94
Provisions pour dépréciation des participations	125	242	243	95
Provisions pour dépréciation des participations	126	244	245	96
Provisions pour dépréciation des participations	127	246	247	97
Provisions pour dépréciation des participations	128	248	249	98
Provisions pour dépréciation des participations	129	250	251	99
Provisions pour dépréciation des participations	130	252	253	100
Provisions pour dépréciation des participations	131	254	255	101
Provisions pour dépréciation des participations	132	256	257	102
Provisions pour dépréciation des participations	133	258	259	103
Provisions pour dépréciation des participations	134	260	261	104
Provisions pour dépréciation des participations	135	262	263	105
Provisions pour dépréciation des participations	136	264	265	106
Provisions pour dépréciation des participations	137	266	267	107
Provisions pour dépréciation des participations	138	268	269	108
Provisions pour dépréciation des participations	139	270	271	109
Provisions pour dépréciation des participations	140	272	273	110
Provisions pour dépréciation des participations	141	274	275	111
Provisions pour dépréciation des participations	142	276	277	112
Provisions pour dépréciation des participations	143	278	279	113
Provisions pour dépréciation des participations	144	280	281	114
Provisions pour dépréciation des participations	145	282	283	115
Provisions pour dépréciation des participations	146	284	285	116
Provisions pour dépréciation des participations	147	286	287	117
Provisions pour dépréciation des participations	148	288	289	118
Provisions pour dépréciation des participations	149	290	291	119
Provisions pour dépréciation des participations	150	292	293	120
Provisions pour dépréciation des participations	151	294	295	121
Provisions pour dépréciation des participations	152	296	297	122
Provisions pour dépréciation des participations	153	298	299	123
Provisions pour dépréciation des participations	154	300	301	124
Provisions pour dépréciation des participations	155	302	303	125
Provisions pour dépréciation des participations	156	304	305	126
Provisions pour dépréciation des participations	157	306	307	127
Provisions pour dépréciation des participations	158	308	309	128
Provisions pour dépréciation des participations	159	310	311	129
Provisions pour dépréciation des participations	160	312	313	130
Provisions pour dépréciation des participations	161	314	315	131
Provisions pour dépréciation des participations	162	316	317	132
Provisions pour dépréciation des participations	163	318	319	133
Provisions pour dépréciation des participations	164	320	321	134
Provisions pour dépréciation des participations	165	322	323	135
Provisions pour dépréciation des participations	166	324	325	136
Provisions pour dépréciation des participations	167	326	327	137
Provisions pour dépréciation des participations	168	328	329	138
Provisions pour dépréciation des participations	169	330	331	139
Provisions pour dépréciation des participations	170	332	333	140
Provisions pour dépréciation des participations	171	334	335	141
Provisions pour dépréciation des participations	172	336	337	142
Provisions pour dépréciation des participations	173	338	339	143
Provisions pour dépréciation des participations	174	340	341	144
Provisions pour dépréciation des participations	175	342	343	145
Provisions pour dépréciation des participations	176	344	345	146
Provisions pour dépréciation des participations	177	346	347	147
Provisions pour dépréciation des participations	178	348	349	148
Provisions pour dépréciation des participations	179	350	351	149
Provisions pour dépréciation des participations	180	352	353	150
Provisions pour dépréciation des participations	181	354	355	151
Provisions pour dépréciation des participations	182	356	357	152
Provisions pour dépréciation des participations	183	358	359	153
Provisions pour dépréciation des participations	184	360	361	154
Provisions pour dépréciation des participations	185	362	363	155
Provisions pour dépréciation des participations	186	364	365	156
Provisions pour dépréciation des participations	187	366	367	157
Provisions pour dépréciation des participations	188	368	369	158
Provisions pour dépréciation des participations	189	370	371	159
Provisions pour dépréciation des participations	190	372	373	160
Provisions pour dépréciation des participations	191	374	375	161
Provisions pour dépréciation des participations	192	376	377	162
Provisions pour dépréciation des participations	193	378	379	163
Provisions pour dépréciation des participations	194	380	381	164
Provisions pour dépréciation des participations	195	382	383	165
Provisions pour dépréciation des participations	196	384	385	166
Provisions pour dépréciation des participations	197	386	387	167
Provisions pour dépréciation des participations	198	388	389	168
Provisions pour dépréciation des participations	199	390	391	169
Provisions pour dépréciation des participations	200	392	393	170
Provisions pour dépréciation des participations	201	394	395	171
Provisions pour dépréciation des participations	202	396	397	172
Provisions pour dépréciation des participations	203	398	399	173
Provisions pour dépréciation des participations	204	400	401	174
Provisions pour dépréciation des participations	205	402	403	175
Provisions pour dépréciation des participations	206	404	405	176
Provisions pour dépréciation des participations	207	406	407	177
Provisions pour dépréciation des participations	208	408	409	178
Provisions pour dépréciation des participations	209	410	411	179
Provisions pour dépréciation des participations	210	412	413	180
Provisions pour dépréciation des participations	211	414	415	181
Provisions pour dépréciation des participations	212	416	417	182
Provisions pour dépréciation des participations	213	418	419	183
Provisions pour dépréciation des participations	214	420	421	184
Provisions pour dépréciation des participations	215	422	423	185
Provisions pour dépréciation des participations	216	424	425	186
Provisions pour dépréciation des participations	217	426	427	187
Provisions pour dépréciation des participations	218	428	429	188
Provisions pour dépréciation des participations	219	430	431	189
Provisions pour dépréciation des participations	220	432	433	190
Provisions pour dépréciation des participations	221	434	435	191
Provisions pour dépréciation des participations	222	436	437	192
Provisions pour dépréciation des participations	223	438	439	193
Provisions pour dépréciation des participations	224	440	441	194
Provisions pour dépréciation des participations	225	442	443	195
Provisions pour dépréciation des participations	226	444	445	196
Provisions pour dépréciation des participations	227	446	447	197
Provisions pour dépréciation des participations	228	448	449	198
Provisions pour dépréciation des participations	229	450	451	199
Provisions pour dépréciation des participations	230	452	453	200
Provisions pour dépréciation des participations	231	454	455	201
Provisions pour dépréciation des participations	232	456	457	202
Provisions pour dépréciation des participations	233	458	459	203
Provisions pour dépréciation des participations	234	460	461	204
Provisions pour dépréciation des participations	235	462	463	205
Provisions pour dépréciation des participations	236	464	465	206
Provisions pour dépréciation des participations	237	466	467	207
Provisions pour dépréciation des participations	238	468	469	208
Provisions pour dépréciation des participations	239	470	471	209
Provisions pour dépréciation des participations	240	472	473	210
Provisions pour dépréciation des participations	241	474	475	211
Provisions pour dépréciation des participations	242	476	477	212
Provisions pour dépréciation des participations	243	478	479	213
Provisions pour dépréciation des participations	244	480	481	214
Provisions pour dépréciation des participations	245	482	483	215
Provisions pour dépréciation des participations	246	484	485	216
Provisions pour dépréciation des participations	247	486	487	217
Provisions pour dépréciation des participations	248	488	489	218
Provisions pour dépréciation des participations	249	490	491	219
Provisions pour dépréciation des participations	250	492	493	220
Provisions pour dépréciation des participations	251	494	495	221
Provisions pour dépréciation des participations	252	496	497	222
Provisions pour dépréciation des participations	253	498	499	223
Provisions pour dépréciation des participations	254	500	501	224
Provisions pour dépréciation des participations	255	502	503	225
Provisions pour dépréciation des participations	256	504	505	226
Provisions pour dépréciation des participations	257	506	507	227
Provisions pour dépréciation des participations	258	508	509	228
Provisions pour dépréciation des participations	259	510	511	229
Provisions pour dépréciation des participations	260	512	513	230
Provisions pour dépréciation des participations	261	514	515	231
Provisions pour dépréciation des participations	262	516	517	232
Provisions pour dépréciation des participations	263	518	519	233
Provisions pour dépréciation des participations	264	520	521	234
Provisions pour dépréciation des participations	265	522	523	235
Provisions pour dépréciation des participations	266	524	525	236
Provisions pour dépréciation des participations	267	526	527	237
Provisions pour dépréciation des participations	268	528	529	238
Provisions pour dépréciation des participations	269	530	531	239
Provisions pour dépréciation des participations	270	532	533	240
Provisions pour dépréciation des participations	271	534	535	241
Provisions pour dépréciation des participations	272	536	537	242
Provisions pour dépréciation des participations	273	538	539	243
Provisions pour dépréciation des participations	274	540	541	244
Provisions pour dépréciation des participations	275	542	543	245
Provisions pour dépréciation des participations	276	544	545	246
Provisions pour dépréciation des participations	277	546	547	247
Provisions pour dépréciation des participations	278	548	549	248
Provisions pour dépréciation des participations	279	550	551	249
Provisions pour dépréciation des participations	280	552	553	250
Provisions pour dépréciation des participations	281	554	555	251
Provisions pour dépréciation des participations	282	556	557	252
Provisions pour dépréciation des participations	283			

[illegible][illegible]

[illegible][illegible]

[illegible][illegible]

Annexe réglementaire
à la loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016
relative à la transparence de l'information financière

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFRP N° 2019-D-SD 2020

(Informations financières soumises à l'impôt sur les sociétés, exercice 2019)

Présentation de l'entreprise : AS CONSEILS		N° de l'entreprise : 0123456789	
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N			
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
Montant de la réserve spéciale des plus-values à long terme (N-1)		100 000 000	
Montant de la réserve spéciale des plus-values à long terme (N)		100 000 000	
TOTAL (lignes 1 et 2)		200 000 000	
Provisions pour fluctuations des cours (N-1)		0	
Provisions pour fluctuations des cours (N)		0	
TOTAL (lignes 3 et 4)		0	
Montant de la réserve spéciale des plus-values à long terme (N)		100 000 000	
Montant de la réserve spéciale des plus-values à long terme (N-1)		100 000 000	
TOTAL (lignes 5 et 6)		200 000 000	
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-3° du CGI)			
Montant de la réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours (N)		0	
Montant de la réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours (N-1)		0	
TOTAL (lignes 7 et 8)		0	

* Des explications complémentaires sont à fournir dans la note n° 2012.

(14)

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFRP N° 2019-D-SD 2020

Annexe réglementaire
à la loi n° 2016-1691 du 24 octobre 2016
relative à la transparence de l'information financière

(Informations financières soumises à l'impôt sur les sociétés, exercice 2019)

Présentation de l'entreprise : AS CONSEILS		N° de l'entreprise : 0123456789	
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU			
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N-1)		100 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N)		100 000 000	
TOTAL (lignes 1 et 2)		200 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N-1)		100 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N)		100 000 000	
TOTAL (lignes 3 et 4)		200 000 000	

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Présentation de l'entreprise : AS CONSEILS		N° de l'entreprise : 0123456789	
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU			
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N-1)		100 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N)		100 000 000	
TOTAL (lignes 1 et 2)		200 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N-1)		100 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur le revenu (N)		100 000 000	
TOTAL (lignes 3 et 4)		200 000 000	
II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*			
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (N-1)		100 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (N)		100 000 000	
TOTAL (lignes 1 et 2)		200 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (N-1)		100 000 000	
Montant des moins-values des entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés (N)		100 000 000	
TOTAL (lignes 3 et 4)		200 000 000	

* Des explications complémentaires sont à fournir dans la note n° 2012.

2020 Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

(A) soumise par les sociétés infiniement non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I - Montant des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A. Règles de droit commun

- Charges financières nettes de l'exercice
- EBITDA fiscal de l'exercice
- Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % b et a - 3 000 000 €)

B. Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

- Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise
- Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé
- Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % * (c)

C. Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

- Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier palier de sous-capitalisation, afférant aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demi les fonds propres
- Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second palier de sous-capitalisation, afférant à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demi les fonds propres

II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A. Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'imprévu mentionné au même alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1^{er} janvier 2019)

Montant des charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice

Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c) - (f) ou (g) + 1/3 * (h)

Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) * (k)

B. Suivi des capacités de déduction inemployées en report

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N
m	n	o	p	q	r
Stock à l'ouverture de l'exercice					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice (1)					
Stock à la clôture de l'exercice					

(1) Cette colonne peut être remplie si (a) est supérieur à (c) + (f)

2020	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2484
I. Montants de résultat net imposable au taux réduit de 10 %		
1	Art. 180 bis ou art. 180 bis A	2
3	Données	4
4	Base de calcul de l'exercice précédent	5
5	Base de calcul de l'exercice	6
6	Base de calcul de l'exercice	7
7	Base de calcul de l'exercice	8
8	Base de calcul de l'exercice	9
9	Base de calcul de l'exercice	10
10	Base de calcul de l'exercice	11
11	Base de calcul de l'exercice	12
12	Base de calcul de l'exercice	13
13	Base de calcul de l'exercice	14
14	Base de calcul de l'exercice	15
15	Base de calcul de l'exercice	16
16	Base de calcul de l'exercice	17
17	Base de calcul de l'exercice	18
18	Base de calcul de l'exercice	19
19	Base de calcul de l'exercice	20
20	Base de calcul de l'exercice	21
21	Base de calcul de l'exercice	22
22	Base de calcul de l'exercice	23
23	Base de calcul de l'exercice	24
24	Base de calcul de l'exercice	25
25	Base de calcul de l'exercice	26
26	Base de calcul de l'exercice	27
27	Base de calcul de l'exercice	28
28	Base de calcul de l'exercice	29
29	Base de calcul de l'exercice	30
30	Base de calcul de l'exercice	31
31	Base de calcul de l'exercice	32
32	Base de calcul de l'exercice	33
33	Base de calcul de l'exercice	34
34	Base de calcul de l'exercice	35
35	Base de calcul de l'exercice	36
36	Base de calcul de l'exercice	37
37	Base de calcul de l'exercice	38
38	Base de calcul de l'exercice	39
39	Base de calcul de l'exercice	40
40	Base de calcul de l'exercice	41
41	Base de calcul de l'exercice	42
42	Base de calcul de l'exercice	43
43	Base de calcul de l'exercice	44
44	Base de calcul de l'exercice	45
45	Base de calcul de l'exercice	46
46	Base de calcul de l'exercice	47
47	Base de calcul de l'exercice	48
48	Base de calcul de l'exercice	49
49	Base de calcul de l'exercice	50
50	Base de calcul de l'exercice	51
51	Base de calcul de l'exercice	52
52	Base de calcul de l'exercice	53
53	Base de calcul de l'exercice	54
54	Base de calcul de l'exercice	55
55	Base de calcul de l'exercice	56
56	Base de calcul de l'exercice	57
57	Base de calcul de l'exercice	58
58	Base de calcul de l'exercice	59
59	Base de calcul de l'exercice	60
60	Base de calcul de l'exercice	61
61	Base de calcul de l'exercice	62
62	Base de calcul de l'exercice	63
63	Base de calcul de l'exercice	64
64	Base de calcul de l'exercice	65
65	Base de calcul de l'exercice	66
66	Base de calcul de l'exercice	67
67	Base de calcul de l'exercice	68
68	Base de calcul de l'exercice	69
69	Base de calcul de l'exercice	70
70	Base de calcul de l'exercice	71
71	Base de calcul de l'exercice	72
72	Base de calcul de l'exercice	73
73	Base de calcul de l'exercice	74
74	Base de calcul de l'exercice	75
75	Base de calcul de l'exercice	76
76	Base de calcul de l'exercice	77
77	Base de calcul de l'exercice	78
78	Base de calcul de l'exercice	79
79	Base de calcul de l'exercice	80
80	Base de calcul de l'exercice	81
81	Base de calcul de l'exercice	82
82	Base de calcul de l'exercice	83
83	Base de calcul de l'exercice	84
84	Base de calcul de l'exercice	85
85	Base de calcul de l'exercice	86
86	Base de calcul de l'exercice	87
87	Base de calcul de l'exercice	88
88	Base de calcul de l'exercice	89
89	Base de calcul de l'exercice	90
90	Base de calcul de l'exercice	91
91	Base de calcul de l'exercice	92
92	Base de calcul de l'exercice	93
93	Base de calcul de l'exercice	94
94	Base de calcul de l'exercice	95
95	Base de calcul de l'exercice	96
96	Base de calcul de l'exercice	97
97	Base de calcul de l'exercice	98
98	Base de calcul de l'exercice	99
99	Base de calcul de l'exercice	100

Document communiqué en vertu de l'article 223, 1^{er} alinéa (CII)

[illegible]

AS CONSEILS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Compte 205000 / 280500		Concessions et droits similaires									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 PROLOGICIEL INTEGREM	09/02/2002	[7 300,00]		[7 300,00]	L 100,00	7 300,00		[7 300,00]			
0002 PACKAGE AUTOCAD	12/08/2001	4 421,02		4 421,02	L 100,00	4 421,02		4 421,02			
0003 MAJ MAXLAND	21/11/2001	597,58		597,58	L 100,00	597,58		597,58			
0004 MPD BUNDLE FILEMARKER	05/12/2003	3 059,96		3 059,96	L 100,00	3 059,96		3 059,96			
0005 MPD GEOPROD	05/12/2003	4 200,00		4 200,00	L 100,00	4 200,00		4 200,00			
0006 MPD GEOPROD LIZY	05/12/2003	3 360,00		3 360,00	L 100,00	3 360,00		3 360,00			
0007 PACK OFFICE MICROSOFT	20/06/2004	[520,00]		[520,00]	L 100,00	520,00		[520,00]			
0008 GEOMEDIA PACKAGE	22/08/2006	4 422,00		4 422,00	L 100,00	4 422,00		4 422,00			
0009 MDP QUALITE	19/03/2007	2 508,36		2 508,36	L 100,00	2 508,36		2 508,36			
0010 SETE MPD	29/03/2007	913,64		913,64	L 100,00	913,64		913,64			
0011 SETE MPD	29/03/2007	2 224,00		2 224,00	L 100,00	2 224,00		2 224,00			
0012 25 INFO LICENCE 2020	26/09/2008	3 348,00		3 348,00	L 100,00	3 348,00		3 348,00			
0013 SETE GEOMEDIA	31/03/2010	1 890,00		1 890,00	L 50,00	1 890,00		1 890,00			
0014 GEO MEASURE	05/06/2010	[3 490,00]		[3 490,00]	L 50,00	3 490,00		[3 490,00]			
0015 WINDOWS SERVEUR 8	12/05/2011	890,00		890,00	L 100,00	890,00		890,00			
0016 GEOMEDIA EVOLUTION	10/02/2012	2 410,00		2 410,00	L 50,00	2 410,00		2 410,00			
0017 SETE GEOMEDIA	23/01/2013	2 400,00		2 400,00	L 100,00	2 400,00		2 400,00			
0018 TARGET SKILLS	31/08/2013	1 178,00		1 178,00	L 100,00	1 178,00		1 178,00			
0019 SETE ATECOOM	01/10/2013	[450,00]		[450,00]	L 100,00	450,00		[450,00]			
0020 PHOTOPLAN	16/05/2014	1 790,00		1 790,00	L 100,00	1 790,00		1 790,00			
0021 5 LICENCES WINDOWS REMO	08/11/2013	625,00		625,00	L 100,00	625,00		625,00			
0022 5 LICENCES OFFICE STANDARD	08/11/2013	1 950,00		1 950,00	L 100,00	1 950,00		1 950,00			
0023 DVPT SAGE PCOPROD	18/02/2014	1 780,00		1 780,00	L 100,00	1 780,00		1 780,00			
(Montants entiers (non tabellés))											
Sous-total		43 967,58		43 967,58		55 727,58		43 967,58			

Compte 213500 / 281350		Installations générales									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ACOMPTTE VOLETS DAVESNE	16/01/2007	3 344,48		3 344,48	L 10,00	3 344,48		3 344,48			
0002 SARL DAVESNE	25/04/2007	5 629,51		5 629,51	L 10,00	5 629,51		5 629,51			
0003 CONSTRUCT SA	26/06/2007	2 504,50		2 504,50	L 10,00	2 504,50		2 504,50			
Sous-total		11 678,49		11 678,49		11 678,49		11 678,49			

AS CONSEILS

Liste des Immobilisations

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables											
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019											
Présenté en Euros											
Compte 214000 / 281400											
Constructions sur sol d'autrui											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. res.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 BATI CONCEPTE	19/11/1994	8 948,89		8 948,89	20,00	8 948,89		8 948,89			
0002 E.P. BRANCHEMENT	15/03/1999	747,00		747,00	10,00	747,00		747,00			
0003 LECROIX T.V. CHAUFFAGE	25/05 1998	4 238,69		4 238,69	10,00	4 238,69		4 238,69			
0004 DECHUQUAIS AGENCEMENT	10/08/1999	9 270,94		9 270,94	10,00	9 270,94		9 270,94			
0005 ELECTRICITE	25/08/1999	17 952,40		17 952,40	10,00	17 952,40		17 952,40			
0006 MAISON	30/08/1999	84 914,79		84 914,79	10,00	84 914,79		84 914,79			
0007 MAIRIE DE CLOUTIERE	25/08/1999	1 951,35		1 951,35	10,00	1 951,35		1 951,35			
0008 REDOUANER T.V. PEINTURE	20/05/2000	3 225,82		3 225,82	10,00	3 225,82		3 225,82			
Sous-total											
		131 248,88		131 248,88		131 248,88		131 248,88			
Compte 215400 / 281500											
Matériel Industriel											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. res.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 LASERPERME LEXIA 1800	20/03/1987	13 180,53		13 180,53	20,00	5 180,53		5 180,53			
0002 B&B APPAREIL TESTEUR	01/02/1998	120,81		120,81	50,00	20,81		20,81			
0003 C294 PRESSE 360 DEGRES	15/07/2004	184 521		184 521	20,00	894 52		894 52			
0004 BEAUVAIL SPORT REMORQUE	29/10/2008	410,00		410,00	20,00	369 23		369 23			
0005 STATION ROBOTISEE	30/06/2014	1 009,00		1 009,00	20,00	808,66		808,66			
0006 TRACEUR PFT70	12/05/2017	2 327,00		2 327,00	20,00	781,45		781,45			
0009 MICRO STATION POWERDATA	21/04/2018	598,00		598,00	20,00	137,96		137,96			
Sous-total											
		3 333,00		3 333,00		10 409,36		10 409,36			
Compte 218100 / 281810											
Install. gene. agenc. aménag. div.											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. res.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 18 STORES VENTILANTS	30/05/2000	1 448,27		1 448,27	20,00	594,55		594,55			
0002 PLACARDS CONSTRUCTION	28/03/2004	1 348,00		1 348,00	10,00	1 348,00		1 348,00			
0003 PLYCT PORTE ALU	02/08/2008	2 200,00		2 200,00	10,00	2 200,00		2 200,00			
0004 RESERVOIR INFO	08/10/2008	301,00		301,00	10,00	301,00		301,00			
0005 RESERVOIR INFO	15/11/2008	1 759,00		1 759,00	10,00	1 759,00		1 759,00			
0007 ACAPTE FERMETURE BRIE	07/12/2008	250,84		250,84	10,00	250,84		250,84			
0008 FERMETURE BRIE	07/02/2007	649,16		649,16	10,00	649,16		649,16			
0009 MURALE INFO	02/10/2013	3 063,13		3 063,13	10,00	3 063,13		3 063,13			
0010 PLYCT ELEGANCE	28/10/2013	1 074,90		1 074,90	10,00	1 074,90		1 074,90			
Sous-total											
		12 689,85		12 689,85		10 715,07		10 715,07			
Compte 218200 / 281820											
Matériel de transport											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. res.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 CROQUIS BOUTHER	23/04/2018	5 833,33		5 833,33	20,00	5 833,33		5 833,33			
0011 CROQUIS BOUTHER	30/10/2013	1 000,00		1 000,00	20,00	1 000,00		1 000,00			
Sous-total											
		6 833,33		6 833,33		6 833,33		6 833,33			
Compte 218300 / 281830											
Matériel de bureau et informatique											
Designation	Acquis le	Prix Acq.	Val. res.	Base amo.	M / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ETTI STANUARD	08/07/1999	12 873,31		12 873,31	33,33	2 979,31		2 979,31			
0002 APP PHOTO MULTICOPIE	21/12/2001	522,81		522,81	50,00	457,38		457,38			
0003 COPIEUR TOSHIBA COCCAZ	02/05/2002	457,38		457,38	100,00	457,38		457,38			
0004 LEXUAL COPIEUR	08/04/2004	10,15		10,15	50,00	6,09		6,09			
0005 ORDIMATEUR 3042	20/08/2004	1 685,00		1 685,00	50,00	895,00		895,00			
0006 ORDIMATEUR 3042	20/08/2004	1 685,00		1 685,00	50,00	895,00		895,00			
0007 TRACEUR HP 800	21/10/2004	1 650,00		1 650,00	20,00	895,00		895,00			
0008 COPIEUR ELECOTRQUE	12/11/2004	1 650,00		1 650,00	20,00	895,00		895,00			
0009 PLEUSE ELECTROE	12/11/2004	1 945,00		1 945,00	20,00	1 945,00		1 945,00			
0010 CONSO ORDI PV - 2 MONITEURS	16/09/2008	1 765,00		1 765,00	33,33	1 765,00		1 765,00			
0011 ORDI PV 2M45	16/08/2008	1 685,00		1 685,00	33,33	1 685,00		1 685,00			
0012 KODAK MINOLTA COPIEUR	18/10/2007	1 500,00		1 500,00	20,00	500,00		500,00			
0013 PC PORTABLE TOSHIBA	08/07/2009	1 780,00		1 780,00	33,33	680,00		680,00			
0014 MICRO INTTEL CORE I7 2530GHZ	10/12/2010	1 780,00		1 780,00	33,33	780,00		780,00			
0015 MICRO INTTEL CORE I3 2330GHZ	11/04/2011	1 590,00		1 590,00	33,33	590,00		590,00			
0016 MICRO INTTEL CORE I3 2330GHZ	12/05/2011	2 890,00		2 890,00	33,33	2 890,00		2 890,00			
0017 MICROCORE I5 3540	27/03/2011	1 680,00		1 680,00	33,33	680,00		680,00			
0018 MICRO INTTEL CORE I5 3540	16/02/2012	740,00		740,00	33,33	740,00		740,00			
0019 MICRO INTTEL CORE I7 2530GHZ	16/02/2012	2 370,00		2 370,00	33,33	2 370,00		2 370,00			
0020 SETE ATECOM	08/08/2013	1 720,00		1 720,00	20,00	1 720,00		1 720,00			
0021 SETE ATECOM	28/09/2013	1 914,40		1 914,40	20,00	1 914,40		1 914,40			
0022 SETE ATECOM	01/10/2013	1 590,00		1 590,00	20,00	1 590,00		1 590,00			
0023 SERVEUR TSE HP PROLIANT	08/11/2013	1 590,00		1 590,00	33,33	1 590,00		1 590,00			
0024 MODEM ROUTEUR ADSL	08/11/2013	1 300,00		1 300,00	33,33	1 300,00		1 300,00			
0025 MICRO ORDIMATEUR I7 3 45GHZ	08/11/2013	990,00		990,00	1,25	990,00		990,00			
0026 MICRO ORDIMATEUR I7 3 45GHZ	25/03/2014	820,00		820,00	33,33	820,00		820,00			
0027 ORDIMATEUR ADORA	25/03/2014	245,00		245,00	33,33	245,00		245,00			
0028 ECRAN SAMSUNG	25/03/2014	245,00		245,00	33,33	245,00		245,00			
0029 ORDIMATEUR ADORA	16/03/2015	1 738,53		1 738,53	33,33	738,53		738,53			
0030 ORDIMATEUR LEONOV	02/07/2015	1 420,75		1 420,75	33,33	420,75		420,75			
0031 ORDIMATEUR ORIO SENV	06/06/2017	820,00		820,00	20,00	279,36		279,36			
0032 SERVEUR SAUVEGARDE	01/09/2018	3 533,33		3 533,33	33,33	359,58		359,58			
0033 BOUTHER HP AD	10/10/2018	1 480,00		1 480,00	33,33	73,33		73,33			
0034 BOUTHER HP AD	25/11/2018	1 480,00		1 480,00	33,33	486,67		486,67			
Sous-total											
		62 864		62 864		42 864		42 864			

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

CAPOCEBA

A&S CONEILS – GEOMETRES EXPERTS
32, rue des Ursulines
77 100 Meaux

COMMISSAIRE AUX COMPTES
11 rue de Reims - 75008 Paris - Tél. 01 42 80 90 21 - Fax 01 40 16 56 10
Siège social : 68 quai de l'Halbude - CS 61964 - 93072 Bondouaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 - Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-boucares.com - cl-aud@compagnie-boucares.com
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS - R.C. BONDEAUX 494 830 182 - 1^{er} TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 19 494 830 182
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES MATRICULE A LA CIRC DE BONDEAUX



A&S CONEILS – GEOMETRES EXPERTS
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
32, rue des Ursulines
77 100 Meaux

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A&S CONEILS – GEOMETRES EXPERTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels que joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
11 rue de Reims - 75008 Paris - Tél. 01 42 80 90 21 - Fax 01 40 16 56 10
Siège social : 68 quai de l'Halbude - CS 61964 - 93072 Bondouaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 - Fax 05 57 77 32 65
www.compagnie-boucares.com - cl-aud@compagnie-boucares.com
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS - R.C. BONDEAUX 494 830 182 - 1^{er} TVA INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 19 494 830 182
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES MATRICULE A LA CIRC DE BONDEAUX



VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, défini et mesuré en œuvre des procédures de audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est intrinsèquement plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

contournement du contrôle interne :

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

dans les complexes annuels :

afaq
mo voo
4:11
—

afao
00000
100

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas suffisantes ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 07 août 2020

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux comptes titulaire

@compagnie fiduciaire audit

SAS Compagnie fiduciaire audit
11 rue de la République
75001 Paris
Tél. 01 42 56 10 10

Pélican CREPIN
Commissaire aux comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe (comportant 14 pages).

COMMISSAIRE AUX COMPTES
11 rue de la République - 75001 Paris - Tél. 01 42 56 10 10 - Fax 01 40 16 56 10
Site Internet : 04 quai de l'Inde - CS 61964 - 39072 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 - Fax 05 57 77 32 65
www.compagniefiduciaire.com - caud@compagniefiduciaire.com
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SAUVEE AU CAPITAL DE 60 000 EUROS - R.C. BORDEAUX 84 800 142 - 1^{er} TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 10 84 800 142
COMMISSAIRE AUX COMPTES JURISTIQUES SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RATTACHÉE À LA CIRC DE BORDEAUX



AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Euros au 31/12/2019 (12 mois)		Euros au 31/12/2018 (12 mois)	
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement	43 906	43 906		
Recherche et développement	653 417	362 972		
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	142 828	142 828		
Installations techniques, matériel & outillage industriels	3 333	1 973		
Autres immobilisations corporelles	43 747	33 497		
Autres immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	1 000			
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Pdts				
Autres immobilisations financières	5 163			
TOTAL (I)	1 083 556	604 909	448 647	592 076
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	20 594			
Produits intermédiaires et fins				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	276 614	69 335		
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs				
Emprunts				
Opérations sociales	12 324			
Etat, impôts sur les bénéfices	70			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 475			
Autres	33			
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instrument financiers à terme et jérone dérivés				
Disponibilités	10 646			
Charges constatées d'avance	7 640			
TOTAL (II)	333 609	69 335	264 474	241 540
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Pénalités de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif				
TOTAL ACTIF (I & II)	1 427 165	674 244	713 121	833 624

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserves légales		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Rapport à nouveau	-236 362	-236 362
Résultat de l'exercice	-28 047	22 021
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produits des cessions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I)	-254 410	-224 362
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts		
• Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financiers diversifiés		
• Divers		
• Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
• Personnel		
• Organismes sociaux		
• Etat, impôts sur les bénéfices		
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
• Etat, obligations cautionnées		
• Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Immobilisations financières à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 007 631	1 059 807
TOTAL (V)		
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
TOTAL PASSIF (I+II+IV+V)	753 121	833 624

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises	405 477	136 755	542 232	149,86
Production vendue bruts				
Production vendue services	405 477	136 755	542 232	149,86
Chiffre d'affaires Moins				
Production stockée	-54 806	-8 800	44 006	-81,16
Production immobilisée	53 429	20 426	34 004	107,72
Subventions d'exploitation	28	511	-483	-94,90
Rapports sur reports, et prov., transfert de charges				
Autres produits	542 081	567 512	-24 431	-4,30
Total des produits d'exploitation (I)	514 698	579 893	-24 431	-4,30
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	5 194	2 827	2 367	82,72
Ventes de marchandises	187 622	164 611	23 011	14,03
Autres produits	7 200	5 440	1 760	32,35
Variation des stocks (initiales positives et finales négatives)	185 713	161 106	24 607	15,27
Impôts, taxes et versements assimilés	66 454	87 033	-20 579	-23,64
Salaires et traitements	4 641	3 516	1 125	32,02
Charges sociales	99 828	80 144	19 684	24,56
Dotations aux amortissements sur immobilisations	54	1 059	-1 005	-94,88
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total des charges d'exploitation (II)	541 044	525 629	15 415	2,96
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 237	41 673	-40 436	-97,02
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Parte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	300	300	0	0,00
Autres intérêts et produits assimilés				
Rapports sur reports et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placées				
Total des produits financiers (V)	300	300	0	0,00
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés	20 944	21 291	-347	-1,62
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placées				
Total des charges financières (VI)	20 944	21 291	-347	-1,62
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-20 644	-21 291	647	3,04
RÉSULTAT COURANT-AVANT IMPÔTS (III-III-VI-VI)	-19 408	-20 382	974	4,78

AS CONSEILS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMpte DE RÉSULTAT (suite)	Exercice 2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12/12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 237	8 67	3 000	0,34	2 237	74,42	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 237	8,67	3 000	0,34	5 237	74,42	
Rapports sur provisions et transferts de charges	13 947	2,37	1 382	0,24	12 565	94,81	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 947	2,37	1 382	0,24	12 565	94,81	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VII)	13 947	2,37	1 382	0,24	12 565	94,81	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 710	- 1,06	1 639	0,46	- 2 349	- 31,11	
Participation des salariés (IX)	- 70	4,00			- 70	14,6	
Impôts sur les bénéfices (X)	548 618	18,16	570 512	102,34	- 21 894	- 3,83	
Total des Produits (I+II+X+VII)	548 618	18,16	570 512	102,34	- 21 894	- 3,83	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	679 606	19,26	648 491	11,26	31 115	5,11	
RÉSULTAT NET	- 20 987	5,11	22 021	3,86	- 43 008	- 27,26	
Dont Crédit bail mobilier							
Dont Crédit bail immobilier							

AS CONSEILS

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EUROS

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ann. comptes annuels présentés en EURS

ANNEXE

Vo le Comptable aux Comptes

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS - COVID-19

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'Etat), n'est toutefois pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le président des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ann. comptes annuels présentés en EURS

ANNEXE

Vo le Comptable aux Comptes

3 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

La société a procédé à un test de dépréciation de son fonds de commerce et a, en conséquence, procédé à la dépréciation de celui-ci à hauteur de 99 828 euros, ramenant sa valeur à 470 845 euros.

Aux comptes annuels, présentez en LEUROS

Ve by Computerized Test Concepts

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobil. au début d'exercice	Augmentations Réalisées en cours d'exercice	Augmentations Acquisies en venant par é. pai.
Fonds d'investissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	509 144		
Immobilisations			
Terrains			
Constructions sur sol propre	131 250		
Constructions sur sol d'autrui	11 678		
Install. générales, agencements, constructions	12 574		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	12 650		
Autres install., agencements, aménagements	6 833		
Matériel de transport	60 014		
Matériel de bureau, informatique, mobilier			1 041
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Immobilisations			
Avances et acomptes			
TOTAL	235 040		1 041
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 000		
Autres titres immobilisés	5 163		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 150 347		1 041
TOTAL GENERAL			

Aux comptes annuels présenté en EUROS

Vu & Company, Inc.

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

		Situation et mouvements de l'exercice				Fin
		Début exercice	Dotations exercice	Empr. sortis reprises		exercice
Fraie d'établissement, recherche						
Autres immobilisations incorporelles		55 728		11 760		43 968
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui		131 250				131 250
Install. générales, agencements, constructions		11 678				11 678
Install. techniques, matériel et outill. industriels		10 409	805	9 241		11 673
Installations, agencements divers		10 715	414			11 129
Matériel de transport		1 804	1 167	1 000		1 970
Matériel de bureau, informatique, mobilier		53 943	2 256	35 831		20 366
Emballages récupérables et divers						
TOTAL		219 800	4 641	46 072		178 368
TOTAL GENERAL		275 527	4 641	67 832		222 333

		Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice		Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
		Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Reprises
Fraie d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. génies, agencements, constructions		805			
Install. tech., matériel, outill. industriels		414			
Installations, agencements divers		1 167			
Matériel de transport		2 256			
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		4 641			
TOTAL GENERAL		4 641			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net début	Augmentation	Dotations aux sur amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement obligations					

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EURS

ANNEXE

 Vu et Certifié aux Comptes

8 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augment/ dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution provisions				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	282 744	99 828		382 572
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	80 144	2 137	12 946	69 335
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	382 888	101 965	12 946	451 907
TOTAL GENERAL	382 888	101 965	12 946	451 907
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières		101 965	12 946	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-56 CGI.

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EURS

ANNEXE

 Vu et Certifié aux Comptes

7 - ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 163		5 163
Autres immobilisations financières	93 524	93 524	
Clientèle douteux ou litigieux	183 290	183 290	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	12 334	12 334	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	70	70	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	5 475	5 475	
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	33	33	
Charges constatées d'avance	7 840	7 840	
TOTAL GENERAL	307 729	302 566	5 163
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an au plus
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits	383 502	153 405	230 097
- à un an maximum			
- plus d'un an	265 000	265 000	
Emprunts et dettes financiers	37 766	37 766	
Fournisseurs et comptes rattachés	49 662	49 662	
Personnel et comptes rattachés	33 394	33 394	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	44 852	44 852	
- Obligations cautionnées			
- Autres impôts et taxes	485	485	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	135 535	135 535	
Groupe et associés	17 121	17 121	
Autres dettes			
Dettes représentatives de titres empruntés	28 668	28 668	
Produits constatés d'avance	995 985	765 888	230 097
TOTAL GENERAL	995 985	765 888	230 097
Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	93 411		

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EURO

ANNEXE

Vu le Comptable aux Comptes

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Crédances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	4 000
Crédances clients et comptes rattachés	
Autres créances	12 368
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	16 368

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	512
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	8 304
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 309
Dettes fiscales et sociales	13 880
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	34 105
TOTAL	34 105

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges / Produits d'exploitation	Charges	Produits
Charges / Produits financiers	7 840	34 161
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	7 840	34 161

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Actions / parts soc. composant le capital au début de l'exercice	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts soc. émises pendant l'exercice	1 000	10,00
Actions / parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts soc. composant le capital en fin d'exercice	1 000	10,00

Commentaires:

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentés en EURO

ANNEXE

Vu le Comptable aux Comptes

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventes de marchandises	Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de produits finis		542 232
Prestations de services		
TOTAL	542 232	542 232
TOTAL	542 232	542 232

Répartition par marché géographique	Montant
France	542 231
Etranger	
TOTAL	542 231

AS CONSEILS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE
Aux comptes annuels présentés en EUROS

Valeurs Comptabilisées aux Comptes

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Engagements	Dépenses	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité			32 873
TOTAL			32 873

Commentaires :

Modalités de calcul :

- taux d'actualisation : 1 %
- mise à la retraite à l'initiative du salarié : 62 ans
- taux de charges sociales : 38,53 %
- taux de rotation : faible
- ccn : géomètres

A&S CONSEILS – GEOMETRES EXPERTS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 €.

**SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX**

R.C.S. MEAUX 799 025 580

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
DU 17 SEPTEMBRE 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT,
LE DIX-SEPT SEPTEMBRE, A DIX HEURES,

Les associés de A&S CONSEILS 6 GEOMETRES EXPERTS, société par actions simplifiée au capital de €10.000, divisé en 1.000 parts de €10 chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire Annuelle relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, au *12 Rue de la Grande Ile, 77100 MEAUX*, sur convocation de la présidence par lettre remise en main propre.

Sont présents :

- Madame Sylvie LASSEE, associée possédant 600 actions
- Monsieur Alexandre DIERYCK, associé possédant 400 actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Sylvie LASSEE, Président Associé.

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Lecture du rapport de gestion établi par la direction,*
- *Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce relatif à l'exercice clos les 31 décembre 2019, et décision à cet égard,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et quitus à la direction,*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos les 31 décembre 2019,*
- *Décision sur le renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes à la fin de la période initiale de leur mission,*
- *Débat et propositions sur les différentes perspectives de rétablissement de la situation financière de la société avec proposition de recapitalisation de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs donnés à la direction de procéder ou de faire procéder à toute formalité subséquente.*

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les convocations remises en main propre,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la direction relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce relatif à l'exercice clos les 31 décembre 2019,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la direction.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux en détail et entendu la lecture du rapport de gestion, approuve / désapprouve¹ les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, en particulier la rémunération allouée à la direction ainsi que les notes de frais remboursées à la direction et/ou aux associés, qui font apparaître une perte nette comptable de **€28.047**.

En conséquence, elle donne / refuse¹ à la direction quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Madame Sylvie LASSEE, 600 parts : POUR / ~~CONTRE~~¹
Monsieur Alexandre DIERYCK, 400 parts : POUR / ~~CONTRE~~¹

CETTE RESOLUTION EST / N'EST PAS ADOPTEE¹.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la direction et décide d'affecter la perte de **€28.047** de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la manière suivante :

Perte de l'exercice 2019 **28.047 €**

Le solde **-236.362 €**

Ledit solde est affecté en totalité au crédit du compte « report à nouveau », lequel compte présente, un solde débiteur de **264.409 €**.

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que la réserve légale s'élève dorénavant à un montant de **0 €**.

¹ Barrer la mention inutile

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent maintenant à un montant de **-254.410 €**.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales et statutaires (ARTICLE 24- CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL), dès lors que du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le président doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, consulter la collectivité des associés, à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Il y aurait lieu à dissolution de la société, si la résolution soumise au vote des associés tendant à la poursuite des activités sociales, ne recevait pas l'approbation de la majorité 66% des associés.

Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être réduit d'un montant égal à la perte constatée au plus tard lors de la clôture du second exercice social suivant celui au cours duquel les pertes portant atteinte au capital ont été constatées.

Dans tous les cas, la décision collective des associés doit être publiée dans les conditions légales et réglementaires.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Il en est de même si la collectivité des associés n'a pu délibérer valablement.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution si, au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Sous réserve des dispositions du Code de Commerce, il n'y a pas lieu à dissolution ou à réduction de capital si, dans le délai ci-dessus précisé, les capitaux propres viennent à être reconstitués pour une valeur supérieure à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Le Président note que cette résolution n'a jamais été adoptée depuis l'Assemblée Générale pour l'exercice clos de 2016, alors que les actionnaires ont disposé d'un long délai pour mener une réflexion en vue d'envisager les différentes perspectives de rétablissement de la situation financière de la société.

A ce jour, force est de constater qu'aucune proposition concrète n'a été amenée dans ce délai.

Par conséquent, la nécessité d'une recapitalisation de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs s'impose à tous.

Chaque associé pourra donc souscrire à l'augmentation de capital ainsi nécessaire, conformément à la Loi.



Observations de Monsieur Alexandre DIERYCK :

Comme évoqué l'année passée, il a été évoqué la cession de mes parts,

M. Pimpon a évoqué la situation économique de la société et les échéances à venir, à savoir que le chiffre d'affaire diminue d'année en année malgré une conjoncture économique favorable.

D'autre part, j'aurais apprécié d'être informé du déménagement en mai 2020.

Observations de Madame Sylvie LASSEE :

La cession des parts de M. DIERYCK à hauteur de 5400€ n'est toujours pas acceptable -

Si la "conjoncture" s'était effectivement légèrement améliorée (surtout en fin d'année) - la difficulté voire l'impossibilité de recrutement de techniciens confirmés nous à mener à user de la sous-traitance pour répondre à la demande et aux "urgences" -

N'ayant contacté avec M. DIERYCK QUE lors de la signature des PV d'AG et ce depuis quelques années déjà, je n'ai pas trouvé opportun de le prévenir -

Madame Sylvie LASSEE, 600 parts
Monsieur Alexandre DIERYCK, 400 parts

: **POUR** **CONTRE**
: **POUR** **CONTRE**

CETTE RESOLUTION EST / ~~N'EST PAS~~ ADOPTÉE !

SN

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir pris connaissance de l'arrivée du terme, au 31/12/2019, des mandats initiaux des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, l'Assemblée Générale des Associés doit prendre une décision sur le renouvellement ou non de leur mandat.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article R227-1 du code de commerce, pour la société qui n'a pas dépassé les chiffres fixés pour deux des trois critères (i.e. total du bilan supérieur à 1 000 000 €, montant hors taxe du chiffre d'affaires supérieur à 2 000 000 €, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice supérieur à vingt) pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale des Associés peut décider de ne pas pourvoir au remplacement du Commissaire aux comptes à la fin de son mandat.

En conséquence, l'Assemblée Générale des Associés décide de **ne pas pourvoir au remplacement / ~~renouveler le mandat~~**¹ des Commissaires aux comptes à la fin de leur mandat initial intervenu à compter du 31/12/2019. L'Assemblée Générale des Associés donne tout pouvoir au dirigeant de la société pour conclure, signer tout document, contrat, pour effectuer toutes déclarations, démarches, formalité et, plus généralement pour faire tout ce qui sera nécessaire pour l'exécution de la présente résolution. Le cas échéant, les statuts seront modifiés en conséquence.

Madame Sylvie LASSEE, 600 parts
Monsieur Alexandre DIERYCK, 400 parts

: **POUR / CONTRE**¹
: **POUR / CONTRE**¹

CETTE RESOLUTION EST / N'EST PAS ADOPTEE¹.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu les observations de la Direction sur la nécessité de recapitaliser la société et, à défaut de proposition alternative formulée par les actionnaires, l'Assemblée Générale ~~décide~~ / **refuse**² d'augmenter le capital social s'élevant actuellement à 10.000 (dix mille) euros divisé en 10.000 (dix mille) parts de 1 (un) euro chacune.

Cette augmentation de capital –si elle a lieu- serait théoriquement d'une somme totale de 270.000 (deux cent soixante-dix mille) euros, ouverte à la souscription pour chaque actionnaire à proportion de ses droits actuels dans le capital social de l'entreprise, portant ainsi ce dernier à 280.000 (deux cents quatre-vingt mille) euros dans l'hypothèse où tous les actionnaires souscrivent à cette augmentation de capital.

Cette augmentation de capital –si elle a lieu- s'effectuera par création de parts nouvelles à due proportion du capital effectivement souscrit par les actionnaires intéressés.

La libération du capital souscrit pourra se faire par tout moyen, numéraire ou non. Cette libération du capital nouvellement souscrit devra intervenir dans un délai de 1 mois à compter de la présente décision.

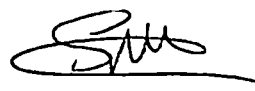
² Barrer la mention inutile

Les Actionnaires ne prenant pas part à ladite augmentation de capital renoncent expressément, le cas échéant, à leur droit préférentiel de souscription.

Liste des actionnaires décidant de prendre part à l'augmentation de capital, à due proportion de leurs droits sur les 1.000 parts représentatives du capital social d'un montant de 10.000 € ²:

	Montant du capital souscrit	Modalité de libération du capital souscrit
Sylvie LASSEE 600 parts, soit 60%, soit une souscription de :	162.000 €	
Alexandre DIERYCK 400 parts, soit 40%, soit une souscription de :	108.000 €	

Liste des actionnaires décidant de refuser de prendre part à l'augmentation de capital ²:

	Signature :
Sylvie LASSEE 600 parts	
Alexandre DIERYCK 400 parts	

L'Assemblée Générale constate en conséquence que le principe de l'augmentation de capital est régulièrement et définitivement ~~réalisée~~ / **non réalisée** ² en fonction du choix de chaque actionnaire de souscrire ou non à ladite augmentation de capital et sous réserve que l'apport par chaque actionnaire soit effectivement réalisé dans le délai fixé.

En conséquence de l'adoption de cette résolution, les dispositions concernées des statuts seront modifiées, le cas échéant. L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Direction pour procéder auxdites éventuelles modifications et formalités correspondantes.

Observations de Monsieur Alexandre DIERYCK :

Compte tenu des pertes répétées d'une année sur l'autre, il faut peut être se poser la question de la compétitivité de la société et son mode de fonctionnement avec un développement vers des opérations à plus fortes valeurs ajoutées.

Ca

Observations de Madame Sylvie LASSEE :

Mon apport seul ne pouvant suffire à satisfaire aux obligations légales, la recapitalisation n'est pas envisageable.

Madame Sylvie LASSEE, 600 parts
Monsieur Alexandre DIERYCK, 400 parts

: ~~POUR~~ / ~~CONTRE~~
: ~~POUR~~ / ~~CONTRE~~

CETTE RESOLUTION ~~EST~~ / N'EST PAS ADOPTEE¹.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Madame Sylvie LASSEE, 600 parts
Monsieur Alexandre DIERYCK, 400 parts

: ~~POUR~~ / ~~CONTRE~~
: ~~POUR~~ / ~~CONTRE~~

CETTE RESOLUTION EST / ~~N'EST PAS~~ ADOPTEE¹.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant et au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Madame Sylvie LASSEE, 600 parts : **POUR** / **CONTRE**
Monsieur Alexandre DIERYCK, 400 parts : **POUR** / **CONTRE**

CETTE RESOLUTION EST / N'EST PAS ADOPTEE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Madame Sylvie LASSEE
Associé, président
le 25/09/2020



Monsieur Alexandre DIERYCK
Associé
le 24/09/2020



A&S CONSEILS – GEOMETRES EXPERTS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 €.

***SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX***

R.C.S. MEAUX 799 025 580

***RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 SEPTEMBRE 2020***

Cher associé,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire Annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Après avoir effectué un premier exercice de 13 mois, notre société a dégagé, lors des trois premiers exercices clos au 31 décembre, une perte à cause notamment d'un début d'activité difficile dans un contexte économique morose et par la nécessité de comptabiliser une dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 282.744 € ayant pour conséquence de générer une perte de 216.051 €. Grace à nos efforts, les quatrième et cinquième exercices clos au 31 décembre se sont enfin terminés par un bénéfice qu'il convient cependant de relativiser. Mais l'exercice clos au 31 décembre 2019 s'est soldé à nouveau par une perte de 28.047 € du fait de la nécessité de comptabiliser une nouvelle dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 99.828 € (cf. nos observations ci-après).

Force est de constater que le montant des capitaux propres est toujours inférieur à la moitié du montant du capital social depuis la clôture de plusieurs exercices, sans qu'aucune solution unanime n'ait été trouvée entre les 2 associés.

Des décisions concernant la poursuite de l'activité et/ou une opération sur le capital social doivent néanmoins impérativement être prises par les associés.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice prochain, la direction poursuivra ses efforts afin de conforter son équilibre financier, notamment en cantonnant le niveau des dépenses de fonctionnement à un niveau raisonnable, et en accélérant les délais de recouvrement client, ceci afin de renforcer notre structure financière.

La direction mettra en œuvre les mesures suivantes :

- Réduction des charges de personnel.
- Réduction des charges de fonctionnement.
- Mise en place d'une opération de recapitalisation en vue de réduire les pertes financières.

La direction estime que la mise en œuvre de ces mesures devrait permettre la continuité de l'exploitation. Néanmoins, il existe un risque que la société ne soit pas en mesure d'acquitter ses dettes.

- Evénements importants survenus au cours de l'exercice.

Il s'agit du 6^{ème} exercice.

La société a acquis la société Guerraud Géomètres Experts le 30/12/2013. L'ensemble des actifs et passifs de cette société ont été apportés à la société à la suite d'un transfert universel de patrimoine intervenu le 29/10/2014. Ces apports ont généré un mali technique de fusion de 692.431 € ayant été immobilisé.

L'activité économique est morose. La société a dû faire face à une baisse de son activité depuis l'exercice 2015, générant des difficultés de trésorerie compte tenu de son niveau d'endettement élevé.

Par ailleurs, du fait des résultats de l'activité de la société, le Commissaire aux comptes a estimé à plusieurs reprises qu'il convenait de déprécier la valeur d'acquisition du fonds de commerce de la société. Ainsi, il avait été comptabilisé une dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 282.744 € ayant pour conséquence de générer, sur l'exercice 2016, une perte de 216.051 €. Sur l'exercice 2019, le Commissaire aux comptes a de nouveau estimé qu'il convenait de comptabiliser une dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 99.828 € ayant pour conséquence de générer, sur l'exercice 2019, une perte de 28.047 €.

La société a dû diminuer sa masse salariale pour faire face aux difficultés financières. Néanmoins, le départ de deux collaborateurs et la difficulté de recruter des techniciens confirmés en remplacement freinent l'essor de la société.

Par ailleurs, la Société a réussi à mener à bien l'exécution d'un échéancier sur 24 mois débuté en mars 2016 obtenu auprès de la Commission départementale des Chefs des Services Financiers (CCSF) concernant ses dettes fiscales et sociales.

Il est également à noter que les banques avaient également accepté un allongement de 24 mois du prêt bancaire moyennant la perception de frais. Ce prêt rééchelonné se déroule dorénavant normalement.

Depuis plusieurs années, les tenues des Assemblées Générales Annuelles ont systématiquement eu lieu en retard, du fait, en particulier, de divergences existantes entre les deux associés sur les nécessaires mesures à mettre en œuvre afin de permettre à la société de respecter ses obligations légales quant au niveau de ses capitaux propres par rapport au capital social. A ce jour, malgré un refus systématique de Monsieur Alexandre DIERYCK au regard des solutions proposées par la direction, aucune proposition alternative n'a été effectuée par Monsieur Alexandre DIERYCK.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Dans le prolongement des efforts de réduction des coûts de fonctionnement de l'entreprise, cette dernière a emménagé dans des nouveaux locaux, situés à proximité des anciens bureaux.

Par ailleurs, le mandat initial des Commissaires aux comptes (titulaire et suppléant) est arrivé à son terme à la clôture de l'exercice clos au 31/12/2019. Dans le prolongement de nos efforts de réduction des coûts de fonctionnement de l'entreprise et compte tenu du fait que notre société ne dépasse pas les chiffres fixés pour deux des trois critères (i.e. total du bilan supérieur à 1 000 000 €, montant hors taxe du chiffre d'affaires supérieur à 2 000 000 €, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice supérieur à vingt) pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat du commissaire aux comptes, je vous propose de ne pas pourvoir à leur remplacement à la fin du mandat intervenu le 31/12/2019, conformément aux dispositions de l'article R227-1 du code de commerce, et de modifier en conséquence les statuts, le cas échéant.

III - RESULTATS – AFFECTATION

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que je sou mets à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont habituelles et seront identiques pour les exercices suivants.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à **€ 542.232** contre **€ 556.326** pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à **5** contre **5** pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **€ 186.713** contre **€ 181.198** pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **€ 68.454** contre **€ 87.033** pour l'exercice précédent.

Le montant des rémunérations perçu par Madame Sylvie LASSEE s'élève à **€ 19.762** contre **€ 20.317** pour l'exercice précédent.

Le montant des rémunérations perçu par Monsieur Alexandre DIERYCK s'élève à **€ 0** contre **€ 0** pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **€ 541.844** contre **€ 525.839** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **€ 1.237** contre **€ 41.673** pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort pour l'exercice à **€ -20.644** contre **€ -21.291** pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à **€ -19.408** contre **€ 20.382** pour l'exercice précédent.

Conformément aux dispositions de l'article L441-6-I du Code de commerce, je vous prie de bien vouloir trouver joint en annexe des comptes sociaux les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs (nombre et montant total hors taxe des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats hors taxe de l'exercice) et de nos clients (nombre et montant total hors taxe des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice).

SL
FD

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de **€.-8.710** contre **€.1.639** pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés, **€.-70** contre **€.0** pour l'exercice précédent.

l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par une perte de **€.28.047** contre un bénéfice de **€.22.021** pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de **€.28.047**.

Je vous propose également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice 2019..... **28.047 €.**

Le solde (affecté au « report à nouveau »)..... **-236.362 €.**

La réserve légale, portée à **€.0**, ne représente pas encore les 10% du capital social tel que requis par les textes en vigueur.

Le Solde du compte « report à nouveau » s'établira ainsi à **€.-264.409**.

Compte tenu de cette proposition d'affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront à un montant de **-254.410 €** pour un capital de 10.000 €.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales et statutaires (ARTICLE 24-CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL), dès lors que du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le président doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, consulter la collectivité des associés, à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Il y aurait lieu à dissolution de la société, si la résolution soumise au vote des associés tendant à la poursuite des activités sociales, ne recevait pas l'approbation de la majorité 66% des associés.

Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être réduit d'un montant égal à la perte constatée au plus tard lors de la clôture du second exercice social suivant celui au cours duquel les pertes portant atteinte au capital ont été constatées.

Dans tous les cas, la décision collective des associés doit être publiée dans les conditions légales et réglementaires.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Il en est de même si la collectivité des associés n'a pu délibérer valablement.



Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution si, au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Sous réserve des dispositions du Code de Commerce, il n'y a pas lieu à dissolution ou à réduction de capital si, dans le délai ci-dessus précisé, les capitaux propres viennent à être reconstitués pour une valeur supérieure à la moitié du capital social.

Par conséquent, je propose que les actionnaires se prononcent sur une recapitalisation de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs.

IV - DIVIDENDES

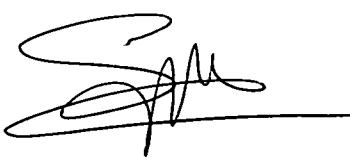
Afin de me conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Je vais par ailleurs vous présenter mon rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA DIRECTION

pour Sylvie LASSER


J. DIERYOK Alexandre
